

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier nul ou partiel ne seront pas prises en considération. En cas de règlement échelonné (cas d'inscription à plusieurs UE), contacter le secrétariat. Une facture pourra être délivrée sur simple demande.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et des extraits du règlement intérieur et les accepter. Fait à  Le   
**Signature** précédée de la mention **lu et approuvé**.

# Expertise comptable DSCG

Fiche d'inscription  
2012

NOM

PRÉNOM

Date de naissance

Adresse

Tél fixe  Tél mobile

e-mail  @

Série du baccalauréat  Année  Études suivies depuis le bac :

## ► Préparation annuelle ▾

UE choisie(s)  UE1 (920 €)

UE4 (780 €)

## ► Préparation d'été ▾

UE choisie(s)  UE1 (920 €)  UE3 (780 €)

UE2 (762 €)  UE4 (780 €)

Montant total de l'inscription

**Date et signature obligatoires au verso**

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Expertise comptable Accusé d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

Sera retourné visé par le secrétariat

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier nul ou partiel ne seront pas prises en considération. En cas de règlement échelonné (cas d'inscription à plusieurs UE), contacter le secrétariat. Une facture pourra être délivrée sur simple demande.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée avant le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, pendant une période d'essai fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constitue pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa Ipesup

Affranchir au  
taux lettre en  
vigueur

Melle - M.

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation **Expertise comptable DSCG 2012** et nous vous en remercions.

Préparation annuelle

UE1

UE4

Préparation d'été

UE1

UE2

UE3

UE4

Votre dossier est  complet

incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

  

Le secrétariat des inscriptions